

**FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE OU PRÉLIMINAIRE
DES INCIDENCES NATURA2000**



Reprise du Pont de Briançon sur le torrent des Sanières

Coordonnées du porteur de projet :

Nom (personne morale ou physique) : Jacques Fortoul (Maire de la commune)

Commune (et département) : Jausiers (04)

Adresse : 14 avenue des Mexicains 04850 Jausiers

Téléphone : 04 92 81 06 16 Fax :

Email : projets@jausiers.fr

Nom du projet : Réfection du pont de Briançon sur le torrent des Sanières

A quel titre le projet est-il soumis à évaluation des incidences (ex : dossier soumis à notice d'impact, où : dossier soumis à autorisation d'occupation temporaire du domaine public) ? Dossier d'autorisation Loi sur l'eau

1 Description du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Joindre une description détaillée du projet, manifestation ou intervention sur papier libre en complément à ce formulaire.

a. Nature du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Préciser le type d'aménagement envisagé (exemple : canalisation d'eau, création d'un pont, mise en place de grillages, curage d'un fossé, drainage, création de digue, abattage d'arbres, création d'un sentier, manifestation sportive, etc.).

Réparation et réhausse du tablier avec une reconstitution des deux culées et la réalisation d'entonnements sur les deux rives en amont et sur la rive gauche en aval. Raccordement de la route au nouvel ouvrage avec des remblais en surélévation par rapport au terrain existant.

Création d'un merlon de recentrage des écoulements de crues vers le torrent.

b. Localisation du projet par rapport au(x) site(s) Natura 2000 et cartographie

*Joindre dans tous les cas une **carte de localisation** précise du projet (emprises temporaires, chantier, accès et définitives...) par rapport au(x) site(s) Natura 2000 sur une photocopie de carte IGN au 1/25 000^e. Si le projet se situe en site Natura 2000, joindre également **un plan de situation détaillé** (plan de masse, plan cadastral, etc.). → **Annexe 1***

Le projet est situé :

Nom de la commune : Jausiers N° Département : 04.

Lieu-dit : Les Sanières – Pont de Briançon

En site(s) Natura 2000

n° de site(s) : (FR93----)

n° de site(s) : (FR93----)

...

Hors site(s) Natura 2000 A quelle distance ?

A 3 km du site n° de site(s) : La Tour des Sagnes - Vallon des Terres Pleines – Orrenaye (FR9301526)

A 3,1 km du site n° de site(s) : Coste Plane – Champerous (FR9301525)

...

c. Étendue/emprise du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Emprises au sol temporaire et permanente de l'implantation ou de la manifestation (si connue) : (m²) ou classe de surface approximative (cocher la case correspondante) :

< 100 m²

1 000 à 10 000 m² (1 ha)

100 à 1 000 m²

> 10 000 m² (> 1 ha)

- Longueur (si linéaire impacté) : 200 m

- Emprises en phase chantier : 10 000m²

- Aménagement(s) connexe(s) :

Préciser si le projet, la manifestation ou l'intervention générera des aménagements connexes (exemple : voiries et réseaux divers, parking, zone de stockage, etc.). Si oui, décrire succinctement ces aménagements.

Pour les manifestations, interventions : infrastructures permanentes ou temporaires nécessaires, logistique, nombre de personnes attendues.

- Zones de stockage des engins (déjà présente en amont de la route à l'emplacement actuel des poubelles) et en aval (plateforme en tout-venant), localisée de façon à ce qu'elle soit éloignée de tout écoulement ;
- Zones de stockage des matériaux issus de la fouille : située sur la même parcelle que le stockage des engins ;
- Accès au cours d'eau ;
- Une dérivation des eaux sera mise en place pour isoler le site des travaux ;
- Un déplacement du réseau électrique et d'irrigation sera nécessaire.

d. Durée prévisible et période envisagée des travaux, de la manifestation ou de l'intervention :

- Projet, manifestation :

diurne

nocturne

- Durée précise si connue : (jours, mois)

Ou durée approximative en cochant la case correspondante :

< 1 mois

1 an à 5 ans

1 mois à 1 an

> 5 ans

- Période précise si connue : mi-août (installation chantier) à fin octobre environ (de tel mois à tel mois)

Ou période approximative en cochant la(les) case(s) correspondante :

- Printemps Automne
 Eté Hiver

- Fréquence :

- chaque année
 chaque mois
 autre (préciser) : 1 fois

e. Entretien / fonctionnement / rejet

Préciser si le projet ou la manifestation générera des interventions ou rejets sur le milieu durant sa phase d'exploitation (exemple : traitement chimique, débroussaillage mécanique, curage, rejet d'eau pluviale, pistes, zones de chantier, raccordement réseaux...). Si oui, les décrire succinctement (fréquence, ampleur, etc.).

Phase travaux : Modification temporaire des réseaux d'arrosage et d'électricité, une solution temporaire sera mise en place

Phase exploitation : Pas de rejet, entretien de la végétation sur le merlon par débroussaillage, entretien du pont par la commune

f. Budget

Préciser le coût prévisionnel global du projet.

Coût global du projet : Environ 290 000 € (HT et sans maîtrise d'œuvre ni dossiers réglementaires).

ou coût approximatif (cocher la case correspondante) :

- < 5 000 € de 20 000 € à 100 000 €
 de 5 000 à 20 000 € > à 100 000 €

2 Définition et cartographie de la zone d'influence du projet

La zone d'influence est fonction de la nature du projet et des milieux naturels environnants. Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues (poussières, bruit, rejets dans le milieu aquatique...).

La zone d'influence est plus grande que la zone d'implantation. Pour aider à définir cette zone, il convient de se poser les questions suivantes :

*Cocher les cases concernées et délimiter cette zone d'influence sur une carte au 1/25 000ème ou au 1/50 000ème. → **Annexe 2***

- Rejets dans le milieu aquatique
- Pistes de chantier, circulation
- Rupture de corridors écologiques (rupture de continuité écologique pour les espèces)
- Poussières, vibrations
- Pollutions possibles
- Perturbation d'une espèce en dehors de la zone d'implantation
- Bruits
- Autres incidences

3 Etat des lieux de la zone d'influence

Cet état des lieux écologique de la zone d'influence (zone pouvant être impactée par le projet) permettra de déterminer les incidences que peut avoir le projet ou manifestation sur cette zone.

PROTECTIONS :

Le projet est situé en :

- Réserve Naturelle Nationale
- Réserve Naturelle Régionale
- Parc National
- Arrêté de protection de biotope
- Site classé
- Site inscrit
- PIG (projet d'intérêt général) de protection
- Parc Naturel Régional
- ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique)
- Réserve de biosphère
- Site RAMSAR

USAGES :

Cocher les cases correspondantes pour indiquer succinctement quels sont les usages actuels et historiques de la zone d'influence.

- Aucun
- Pâturage / fauche
- Chasse
- Pêche
- Sport & Loisirs (VTT, 4x4, quads, escalade, vol libre...)
- Agriculture
- Sylviculture
- Décharge sauvage
- Perturbations diverses (inondation, incendie...)
- Cabanisation
- Construite, non naturelle :

Autre (préciser l'usage) :

Commentaires : **Les prairies à proximité directe du pont sont entretenues par les propriétaires par fauche.**

MILIEUX NATURELS ET ESPECES :

Renseigner les tableaux ci-dessous, en fonction de vos connaissances, et joindre une cartographie de localisation approximative des milieux et espèces. → **Annexe 3**

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir quelques photos du site (sous format numérique de préférence). Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro sur la carte de localisation. → **Annexe 4**

Photo 1 : Vue de la ripisylve et du cours d'eau à l'amont de la zone de chantier

Photo 2 : Vue de la ripisylve et du cours d'eau à l'aval de la zone de chantier

Photo 3 : Vue en aval des deux à proximité du pont

Photo 4 : Vue du boisement compris dans la zone de chantier

Photo 5 : Vue de la zone de stockage de remblai

TABLEAU MILIEUX NATURELS :

TYPE D'HABITAT NATUREL		Cocher si présent	Commentaires
Milieux ouverts ou semi-ouverts	pelouse pelouse semi-boisée lande garrigue / maquis autre : milieux anthropisé	x	Pelouse anthropisée sur remblai
Milieux forestiers	forêt de résineux forêt de feuillus forêt mixte plantation autre : ripisylve	x X	<ul style="list-style-type: none"> • Ripisylve maigre constituée principalement de saules et aulne blanc sur la zone d'étude • Bosquet de résineux sur la future zone de raccordement de la route au pont
Milieux rocheux	falaise affleurement rocheux éboulis blocs autre :		
Zones humides	fossé cours d'eau étang tourbière gravière prairie humide autre :	X	Torrent des Sanières

Milieux littoraux et marins	Falaises et récifs Grottes Herbiers Plages et bancs de sables Lagunes autre :		
Autre type de milieu		

TABLEAU ESPECES FAUNE, FLORE :

Remplissez en fonction de vos connaissances :

GROUPES D'ESPECES	Nom de l'espèce	Cocher si présente ou potentielle	Autres informations (Statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
Amphibiens, reptiles	Coronelle lisse	Potentielle	Annexe IV de la Directive Habitats-Faune-Flore Protection nationale A environ 200 m du site, habitat non favorable
	Grenouille rousse	Potentielle	Annexe V de la Directive Habitats-Faune-Flore Protection nationale A environ 200 m du site, habitat non favorable
	Lézard à deux raies	Présente	Annexe IV de la Directive Habitats-Faune-Flore Protection nationale Utilisation du site pour la réalisation de l'ensemble de son cycle biologique
	Lézard des murailles	Présente	Annexe IV de la Directive Habitats-Faune-Flore Protection nationale Utilisation du site pour la réalisation de l'ensemble de son cycle biologique
	Sonneur à ventre jaune	Potentielle	Annexe II et IV de la Directive Habitats-Faune-Flore Protection nationale A environ 200 m du site, habitat non favorable
Crustacés	Pas de données connues		
Insectes	Hermite	Potentielle	Espèce non réglementée, considérée en « VU » sur la LR France et en « EN » sur la LR PACA A environ 250 m du site, habitat favorable
	Morio	Potentielle	Espèce non réglementée, considérée en « VU » sur la LR France et en « EN » sur la LR PACA A environ 250 m du site, habitat favorable
Mammifères marins	Non concerné		

Mammifères terrestres	Ecureuil roux	Potentielle	Présent sur un spectre d'étude autour de la zone des travaux de 2km Protection nationale Utilisation potentielle de la zone d'étude : nourrissage et reproduction
	Hérisson d'Europe	Potentielle	Protection nationale Utilisation potentielle de la zone d'étude : nourrissage et reproduction
Oiseaux	Aigle royal	Potentielle	Présent sur un spectre d'étude autour de la zone des travaux de 2km Annexe I de la Directive Oiseaux Protection nationale Habitat non favorable
	Aigrette garzette	Potentielle	Présent sur un spectre d'étude autour de la zone des travaux de 2km Annexe I de la Directive Oiseaux Protection nationale Habitat non favorable
	Alouette lulu	Potentielle	Présent sur un spectre d'étude autour de la zone des travaux de 2km Annexe I de la Directive Oiseaux Protection nationale Utilisation potentielle de la zone d'étude : nourrissage
	Bondrée apivore	Potentielle	Présent sur un spectre d'étude autour de la zone des travaux de 2km Annexe I de la Directive Oiseaux Protection nationale Utilisation potentielle de la zone d'étude : nourrissage
	Bruant ortolan	Potentielle	Présent sur un spectre d'étude autour de la zone des travaux de 2km Protection nationale Annexe I de la Directive Oiseaux Utilisation potentielle de la zone d'étude : nourrissage et reproduction
	Chevêchette d'Europe	Potentielle	Présent sur un spectre d'étude autour de la zone des travaux de 2km Annexe I de la Directive Oiseaux Habitat non favorable
	Chouette de Tengmalm	Potentielle	Présent sur un spectre d'étude autour de la zone des travaux de 2km Protection nationale Annexe I de la Directive Oiseaux Habitat non favorable
	Cinque plongeur	Potentielle	Présent sur un spectre d'étude autour de la zone des travaux de 2km Protection nationale Utilisation potentielle de la zone d'étude : nourrissage
	Corneille mantelée	Potentielle	Présent sur un spectre d'étude autour de la zone des travaux de 2km Annexe II/2 de la Directive Oiseaux Protection nationale Utilisation potentielle de la zone d'étude : nourrissage
	Crave à bec rouge	Potentielle	Présent sur un spectre d'étude autour de la zone des travaux de 2km Protection nationale Annexe I de la Directive Oiseaux Habitat non favorable

	Engoulevent d'Europe	Potentielle	Présent sur un spectre d'étude autour de la zone des travaux de 2km Protection nationale Annexe I de la Directive Oiseaux Utilisation potentielle de la zone d'étude : nourrissage
	Faucon pèlerin	Potentielle	Protection nationale Annexe I de la Directive Oiseaux Habitat non favorable
	Milan noir	Potentielle	Présent sur un spectre d'étude autour de la zone des travaux de 2km Protection nationale Annexe I de la Directive Oiseaux Utilisation potentielle de la zone d'étude : nourrissage
	Milan royal	Potentielle	Présent sur un spectre d'étude autour de la zone des travaux de 2km Protection nationale Annexe I de la Directive Oiseaux Utilisation potentielle de la zone d'étude : nourrissage
	Perdrix bartavelle	Potentielle	Présent sur un spectre d'étude autour de la zone des travaux de 2km Protection nationale Annexe I et II/1 de la Directive Oiseaux Habitat non favorable
	Pic noir	Potentielle	Présent sur un spectre d'étude autour de la zone des travaux de 2km Protection nationale Annexe I de la Directive Oiseaux Utilisation potentielle de la zone d'étude : nourrissage et reproduction
	Pie-grièche écorcheur	Potentielle	Présent sur un spectre d'étude autour de la zone des travaux de 2km Protection nationale Annexe I de la Directive Oiseaux Utilisation potentielle de la zone d'étude : nourrissage
	Tétras lyre	Potentielle	Présent sur un spectre d'étude autour de la zone des travaux de 2km Protection nationale Annexe I et II/2 de la Directive Oiseaux Habitat non favorable
Plantes	Adonis flamme	Potentielle	Non protégée, considérée en « NT » sur la LR France Habitat non favorable
	Astragale d'Autriche	Présente	Non protégée, considérée en « NT » sur la LR France Habitat non favorable
	Gagée velue	Potentielle	Protection nationale Habitat non favorable
	Gagée naine	Potentielle	Protection nationale Habitat non favorable
	Sauge d'Ethiopie	Potentielle	Non protégée, considérée en « NT » sur la LR France Habitat non favorable
Poissons	Truite fario	Potentielle	Protection nationale Annexe II de la Directive Habitats-Faune-Flore Présence de seuils RTM <2m à l'aval Habitat non favorable

4 Incidences du projet

Décrivez sommairement les incidences potentielles du projet dans la mesure de vos connaissances.

Destruction ou détérioration d'habitat (= milieu naturel) ou habitat d'espèce (type d'habitat et surface) :

Détérioration du boisement de résineux situé en amont du pont de Briançon, lors de la modification du profil de la route. Détérioration des abords de la forêt domaniale située sur la rive droite, lors de la réalisation des enrochements bétonnés.

Et destruction des habitats présents sur la berge au niveau de l'enrochement bétonné. La destruction est limitée du fait de la faible emprise de l'enrochement.

Destruction ou perturbation d'espèces (lesquelles et nombre d'individus) :

Pas de destruction d'espèce. Possibles perturbation par le passage des engins, le bruit et les vibrations.

Perturbations possibles des espèces dans leur fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation...) :

Pas de perturbation. Période de travaux adaptée pour éviter ce type de perturbation (hors période de nidification, d'hivernage, de frai et de floraison).

5 Conclusion

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.

A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :

- Une surface relativement importante ou un milieu d'intérêt communautaire ou un habitat d'espèce est détruit ou dégradé à l'échelle du site Natura 2000
- Une espèce d'intérêt communautaire est détruite ou perturbée dans la réalisation de son cycle vital

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence ?

NON : ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

Exposé sommaire des raisons pour lesquelles le projet n'a pas d'incidences :
L'emprise des travaux étant restreinte et les périodes de réalisation choisies en fonction des périodes de reproduction de la majorité des espèces, le risque d'incidence est donc très limité. Des mesures ont été mises en place afin de limiter au maximum la possibilité d'incidences. Ces mesures sont décrites dans le document joint décrivant le projet.

OUI : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé. Ce dossier sera joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

A (lieu) :

James

Signature :

Le (date) :

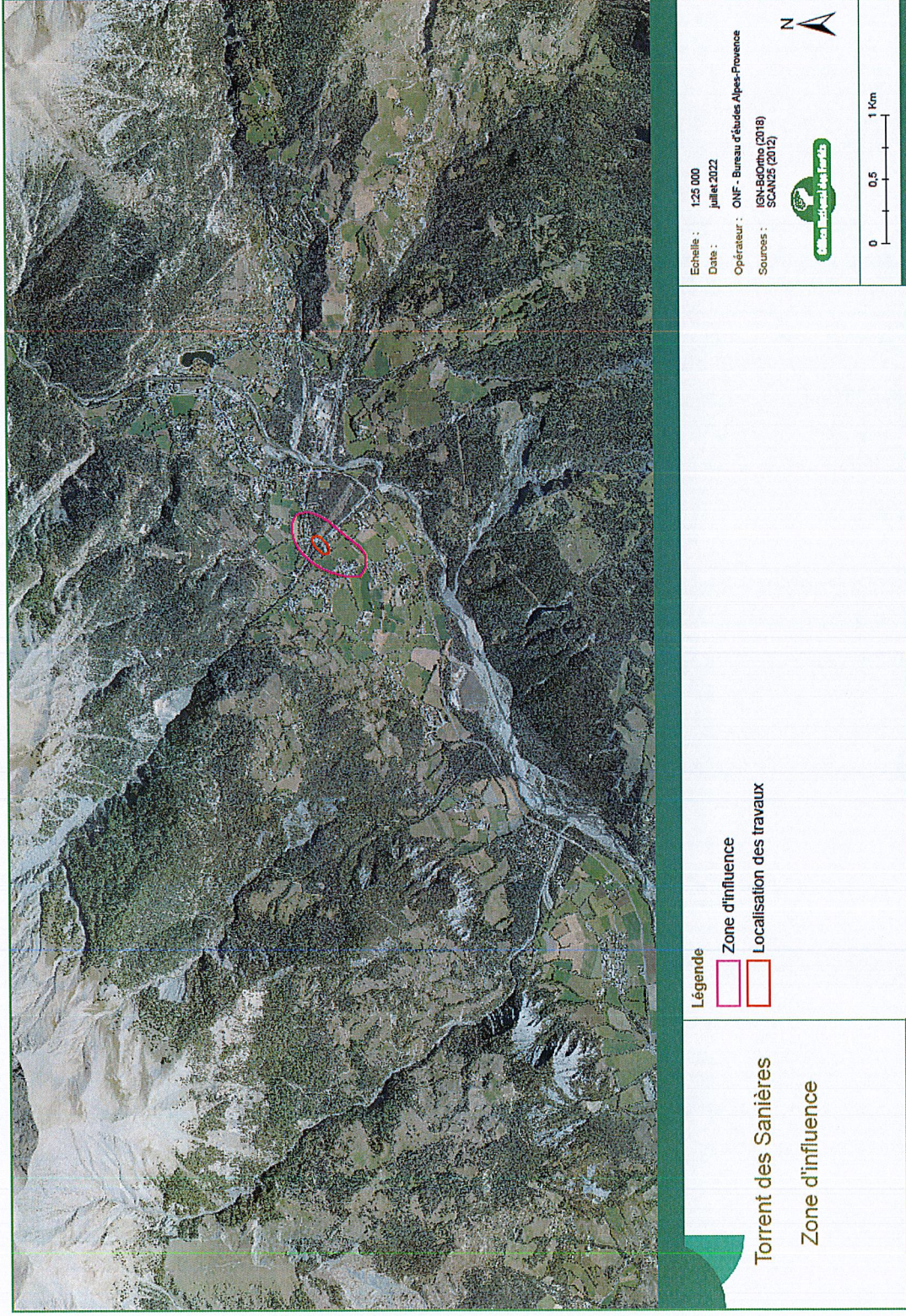
9 21 2023

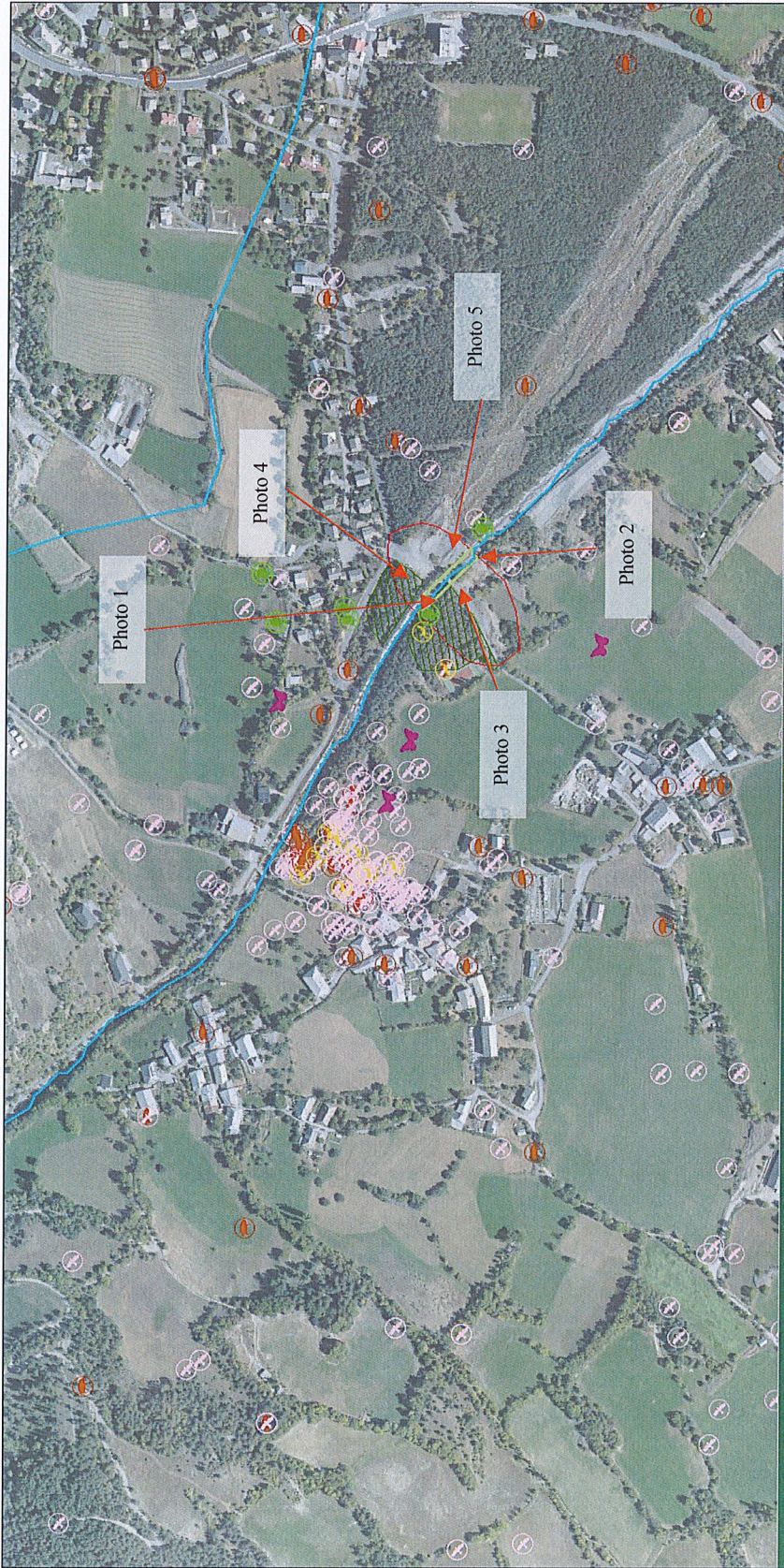


ANNEXE 1 : LOCALISATION DU PROJET PAR RAPPORT AU SITE NATURA 2000









ANNEXE 2 : LOCALISATION DE LA ZONE D'INFLUENCE DU PROJET

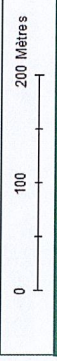




Légende

-  Ripisylves
-  Boisements
-  Zone des travaux
-  Cours d'eau
-  Flore
-  Entomofaune et Malacofaune
-  Herpetofaune
-  Avifaune
-  Mammofaune

Echelle : 1:3 781,92
 Date : juillet 2022
 Opérateur : ONF - Bureau études Alpes-Provence
 Sources : IGN-BdOtho (2018)
 SCAN25 (2012)



Torrent des Sanières
 -
 Localisation des espèces,
 des milieux naturels
 et des photos

ANNEXE 4 : PHOTOGRAPHIES DES MILIEUX A PROXIMITE DU CHANTIER



Photo 1 : Vue de la ripisylve et du cours d'eau à l'amont de la zone de chantier



Photo 2 : Vue de la ripisylve et du cours d'eau à l'aval de la zone de chantier



Photo 3 : Vue en aval des deux à proximité du pont



Photo 4 : Vue du boisement compris dans la zone de chantier



Photo 5 : Vue de la zone de stockage de remblai